



Conseil Citoyen de MONTPLAISIR, ROCHEGRISE, REVEILLON.

COMPTE-RENDU de la Réunion du 20 Juin 2018.

Liste des présents :

Madame ALAUX (élu(e) référente).

Madame KHADRI Aïcha (chargée de mission des conseils citoyens).

Mesdames CHAPUIS Michèle, ECHEGU isabelle, FERRANDIZ Catherine (coordonnatrice suppléante), VIGNOZZI Monique.

Messieurs CHAPUIS Michel (coordinateur), ALBALADEJO Frédéric, BARTOLLI Joël, BASCOUL Michel (secrétaire de séance).

Excusé : Monsieur LABATUT Ludovic.

En préambule à ce conseil citoyen, Madame ALAUX nous présente Monsieur Benjamin REMY, directeur du service informatique de la ville de Narbonne.

A la demande de Monsieur le Maire de Narbonne, Monsieur Benjamin REMY vient nous présenter la problématique liée à l'installation de la fibre dans nos quartiers et nous demande de bien vouloir excuser le directeur régional de la société ORANGE qui n'a pas pu se libérer pour venir nous informer de la situation actuelle.



Ville de Narbonne intervention

M. REMY Benjamin responsable du pôle informatique

Des logements sont actuellement éligibles dans le quartier de Réveillon malgré quelques retards constatés, monsieur REMY nous présente un plan de ces logements éligibles, plan joint à ce compte-rendu. D'ici la fin de l'année 2018 ce sont les trois quartiers Montplaisir, Rochegrise et Réveillon qui seront éligibles en totalité.

Monsieur Benjamin REMY se tient à la disposition des personnes éligibles sur Réveillon en cas de difficultés rencontrées.

Il conseille à chacun de faire une démarche en boutique fournisseur pour traiter le problème du raccordement à la fibre.

Il est convenu de demander au directeur régional d'ORANGE de participer au prochain conseil citoyen du mois de septembre.

Monsieur Benjamin REMY quitte le conseil-citoyen.

- 1- Circulation de la feuille d'émargement.
- 2- Monsieur Michel BASCOUL sera le secrétaire de séance.
- 3- Lecture et approbation du compte-rendu du Conseil Citoyen du 30 mai 2018.
- 4- Réponses de la Mairie concernant les sujets évoqués lors de la dernière réunion du Conseil Citoyen.

Certaines de ces questions n'ont pas pu être traitées compte tenu du peu de temps entre le dernier conseil-citoyen du 30 mai et celui du 20 juin.

Pour faire suite à la présence de chasseurs dernièrement à Montplaisir,



Ville de Narbonne

Nous avons eu pour réponse que des battues administratives aux sangliers avaient lieu sur le territoire de Fontfroide et de Montplaisir. Un doute subsiste sur le fait que les chasseurs aperçus étaient ou pas autorisés ce jour-là.

Pour ce qui est des voitures ventouses sur le quartier de Réveillon, une des deux voitures à disparue, la deuxième est toujours là et semble avoir bougé légèrement.



Ville de Narbonne

Madame ALAUX conseille dans de tels cas d'appeler ou d'envoyer un email à la police municipale :
Tél. : **04-68-90-26-76**
Email : policemunicipale@mairie-narbonne.fr

- 5- Aménagement du parc de Rocheprise (mise à l'ordre du jour par Mr Chapuis).
 - Boîte à Livres.
 - Surfaçage du terrain de boules.

Les plans effectués par monsieur CHAPUIS ont été transférés à Monsieur LAFFORGUE de la Mairie de Narbonne. Ce sujet est avancé et cette boîte à livre sera installée comme convenu

sur l'aire de jeu de Rochegrise (rue des Asphodèles). Monsieur et Madame CHAPUIS sont les référents à ce projet.

Pour ce qui est du surfacage du terrain de boule qui reste à faire, Madame KHADRI relance les services municipaux concernés. Un retour d'information sera transmis à Monsieur CHAPUIS.

- 6- Agencement et modification des rondpoints (mise à l'ordre du jour par Mr Chapuis).
- Problème de visibilité au niveau du rond-point d'intersection de Réveillon et Roches Grises en venant de Réveillon (à la demande de Mr Bartoli)
 - Rondpoint (sortie Roches Grises).
 - Rondpoint (Rue des Acanthes / Rue des Genêts)

Le dossier constitué par Monsieur CHAPUIS a été transmis par Madame KHADRI aux services compétents de la commune pour étude. Il faut maintenant attendre le retour d'information de ces services.

- 7- Créer un arrêt de bus au niveau de la ZI Géant Casino (mise à l'ordre du jour par Mr Chapuis).

Ce sujet concerne principalement la ligne E des bus de ville. En effet, il n'existe pas d'arrêt de cette ligne pour desservir l'espace commercial autour de GEANT CASINO et en particulier le centre médical récemment installé dans cette zone.



Ville de Narbonne

Cette demande sera transmise à Monsieur LAURENT de la ville de Narbonne pour étude.

- 8- Réalisation de flyers pour rappeler aux propriétaires de chiens qu'ils doivent ramasser les déjections de leurs animaux.



Ville de Narbonne

La ville de Narbonne est en cours de préparation et d'édition de flyers à l'attention des propriétaires de chiens dans le but de les responsabiliser et de leur donner les informations nécessaires quant à leurs obligations de ramasser les déjections de leurs animaux.

Ces flyers seront à la disposition des conseils-citoyens pour distribution dans leurs quartiers respectifs.

- 10- Remise en état de la signalétique des chemins de garrigue entre Rochegrise et Montplaisir (mise à l'ordre du jour par Mr Bascoul).

Monsieur BASCOUL préparera un dossier avec photos à l'appui afin de pouvoir le transmettre aux services de la ville pour avis.

11- Définir de façon très précise les espaces naturels à entretenir, ceux qui sont réalisés par la ville et ceux qui sont à charge des propriétaires (mise à l'ordre du jour par Mr Bascoul).

Messieurs CHAPUIS et BASCOUL argumentent cette demande, les devoirs de chacun, la ville et les riverains.

Pas de réponse précise donnée sur ce sujet en séance. Notre souhait serait que cette question soit prise en considération, car il ne s'agit pas seulement de zones naturelles où il y a obligation de débroussaillage pour les riverains, mais bien d'espaces verts appartenant à la ville pris en charge lors de la session des lotissements. (Voir cahier des charges lotissements).

12- Problèmes liés à la déchèterie (mise à l'ordre du jour par Mme Ferrandiz).

Madame FERRANDIZ soulève le problème des odeurs récurrentes depuis plusieurs semaines en provenance du site de LAMBERT et en particulier sur le quartier de Réveillon. Elle s'est dotée d'un appareil de mesure qui lui permet de le vérifier et confirme que celui-ci arrive parfois à saturation.



Ville de Narbonne

Madame ALAUX précise que la compétence de cette installation est à la préfecture de l'Aude. Des renseignements vous seront apportés sur la commission du suivi du site Lambert (toujours en activité ou pas)

Fin de la séance. 20h30 et suite à l'apéritif partagé (clôture de la 1^{er} saison des nouveaux CC)

Prochaine réunion

Mercredi 26 septembre à 18h30

Maison de proximité
55, avenue de Réveillon 11100 Narbonne